

## DOMAINE : Rapprochement de l'École et du monde économique et professionnel Généralisation du « Parcours Avenir » dans tous les EPLE à la rentrée scolaire 2015

### CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS

- ▶ Loi n°2013-595 pour la programmation et la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013
- ▶ Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 publié dans le BOEN n°28 du 9/7/2015.
- ▶ Dossier de presse École-Entreprise du MENESR : « Développer les relations pour l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes » - Présentation de 12 mesures

### PROGRAMMES

Tous les élèves de la 6<sup>e</sup> à la terminale sont amenés à :

- ▶ Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations
- ▶ Développer son sens de l'engagement et de l'initiative
- ▶ Élaborer son projet d'orientation et scolaire

Le référentiel de compétences de ce Parcours participe à la validation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de collège. Il continue à se déployer au lycée dans le cadre du livret scolaire du lycéen.

### CONTEXTE

Le Parcours doit permettre à tous les jeunes de repérer, anticiper, participer et s'adapter aux évolutions du monde socioéconomique et professionnel en constante évolution.

Dans cette perspective, le Parcours propose aux jeunes d'acquérir des compétences pour apprendre à se former et s'orienter tout au long de leur vie.

### PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES

Les réservistes sollicités par les enseignants participent aux enjeux du Parcours pour les équipes éducatives :

- ▶ Mieux éclairer le choix d'orientation des élèves
- ▶ Développer l'ambition professionnelle et sociale qui fonde le projet d'études et d'insertion
- ▶ Amener à prendre conscience des stéréotypes sociaux et de genre

### EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION

AU COLLÈGE :

- ▶ Témoignage sur l'évolution d'un métier en fonction des progrès scientifiques et techniques, sur la diversité des tâches professionnelles en fonction du lieu d'exercice pour un même métier,
- ▶ Accompagnement des élèves dans la conception d'un outil numérique sur les métiers,

- Accompagnement des élèves de 3<sup>e</sup> sur les techniques de recherche de stages au regard de leur projet, mise en relation des jeunes avec des entreprises d'accueil, notamment ceux dont les familles ne disposent pas d'un réseautage, sous la forme de parrainage,
- Participation aux enseignements disciplinaires permettant d'explicitier des notions par des pratiques professionnelles

#### **AU LYCÉE :**

- Présentation d'une entreprise, de son organisation, de sa place et de son rôle dans l'économie locale
- Participer à l'apprentissage des techniques de Recherche d'emploi, des stages d'immersion en entreprise
- Collaborer à la création d'une mini-entreprise ou d'une entreprise lycéenne
- Témoigner sur les métiers, des parcours professionnels fondés sur l'acquisition de nouvelles compétences par la formation continue
- Soutenir la participation à des actions collectives dans le cadre de la vie de l'établissement, notamment à la création d'une association de lycéen-nes et son animation,
- Participer à des tables rondes, des débats sur l'emploi, l'économie etc.

## DOMAINE :

Égalité filles-garçons/femmes-hommes

### CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS

La Mission Égalité filles-garçons/femmes-hommes agit dans le cadre de la « Convention interministérielle 2013-2018 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif ».

Le plan d'actions qui en découle s'articule autour de 3 priorités :

- ▶ Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes
- ▶ Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes
- ▶ S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

L'égalité des filles et des garçons constitue donc pour l'Éducation nationale une obligation légale et une mission fondamentale. En effet, bien que réalisée dans les faits depuis que les écoles et les établissements sont devenus mixtes dans les années 70, la mixité scolaire ne recouvre pas pour autant une situation d'égalité entre les filles et les garçons. De nombreuses disparités subsistent dans les parcours et l'expérience scolaires des filles et des garçons, auxquelles la Mission Égalité Filles-Garçons/Femmes-Hommes de l'Académie de Toulouse a pour but de répondre au travers d'actions et de partenariats adaptés.

Une Mission Égalité filles-garçons/femmes-hommes existe dans chaque académie au sein de l'Éducation nationale, assurée dans l'académie de Toulouse pour une chargée de mission à temps plein rattachée au SAIO, relayée sur le territoire par des correspondant-e-s départementaux-ales (IEN-IO, directeurs-trices de CIO, chef-fe-s d'établissements) et un-e référent-e par établissement du second degré.

Un maillage identique est en cours de réalisation pour le 1<sup>er</sup> degré.

Par ailleurs, dans le second degré, la Mission Égalité filles-garçons/femmes-hommes est appuyée par les Ingénieures pour l'École du pôle École-Entreprise (DAFPIC) avec lesquelles de nombreuses actions sont menées conjointement.

À l'externe les partenaires habituels sont la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité de LRMP, la Mission Égalité femmes-hommes du conseil régional de LRMP, la Mission Égalité femmes-hommes de Toulouse Métropole, les grandes entreprises et les associations de terrain.

### PROGRAMMES

- ▶ Primaire : dans différentes disciplines, voir l'ouvrage publié chez Canopé  
<https://www.reseau-canope.fr/notice/50-activites-pour-legalite-filles-garcons-tome-1.html>
- ▶ 5<sup>e</sup>, éducation civique, l'égalité entre les femmes et les hommes
- ▶ 4<sup>e</sup>, histoire, les femmes dans la révolution française
- ▶ 3<sup>e</sup>, histoire, droit de vote des femmes
- ▶ 1<sup>ère</sup> ES-L, histoire, la place des femmes dans la vie politique et sociale en France au XX<sup>e</sup> siècle

- ▶ 1<sup>ère</sup> S, SVT, Devenir homme ou femme
- ▶ 1<sup>ère</sup> pro, histoire, Les femmes dans la société française de la Belle époque à nos jours
- ▶ Terminale STMG et ST2S, histoire, les femmes dans la société française

Par ailleurs la thématique de l'égalité peut être portée de façon transversale et intégrée, de la maternelle à la Terminale et quelles que soient les disciplines, par l'utilisation d'exemples, de personnages et de mises en situation non stéréotypés permettant aux élèves de questionner les modèles traditionnels.

De même, il paraît utile de renverser les comportements stéréotypés des élèves, par le biais de pratiques pédagogiques qui valorisent les filles et les garçons dans les disciplines ou les secteurs d'activité où ils ne sont pas traditionnellement perçus (et où ils ne se perçoivent pas eux-mêmes) comme performants au regard de leur sexe.

Ex : filles en sport, maths, technologie, informatique / Garçons en lettres, langues, activités artistiques.

## CONTEXTE

De fortes injonctions ministérielles qui créent un contexte favorable à la mise en place d'actions à l'interne et à l'externe. Tous les personnels sont concernés.

L'appui de la Réserve citoyenne sur cette problématique peut être très bénéfique.

## PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES

- ▶ Un terrain en forte demande d'interventions en établissements et de supports de travail avec les élèves
- ▶ Thématiques abordées : orientation scolaire et formations professionnelle non sexuée, prévention des violences sexistes, droits des femmes en France et dans le monde, stéréotypes sexués dans le sport et la culture, etc.

## EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION

- ▶ Participation à la préparation des journées de découverte des métiers (Airbus, SNCF, EDF, Thales)
- ▶ Intervention en lien avec le monde de l'entreprise, et l'engagement dans la mixité des filières de formation. Des associations mobilisées sur le sujet : Elles Bougent ! Capital Filles
- ▶ Participation à la préparation des concours et des prix (« Mixité, vers les métiers de l'industrie » organisé par le Rectorat, « Buzzons contre le sexisme », etc)
- ▶ Appui pour présenter les expositions de l'académie de Toulouse et de l'ONISEP (« Métiers de Visu », « Des Métiers pour Elle & Lui »)
- ▶ Préparation sur la question des stéréotypes de sexes avant la visite du salon Infosup : présentation de la thématique Egalité/Mixité dans les formations et les métiers  
**<http://www.ac-toulouse.fr/cid74565/egalite-filles-garcons.html>**

Diffusion du site national de Canopé « Outils pour l'égalité »

**<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons.html>**

## DOMAINE :

Santé et prévention des risques

### CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS

Circulaire 2006-197 du 30 novembre 2006 relative au comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté  
Circulaire relative à la politique éducative de santé dans les territoires publiée au BOEN n°46 du 15 décembre 2011

Mobilisation de l'École pour les valeurs de la République ; Onze mesures pour une grande mobilisation de l'école pour les valeurs de la République : mesure 4 : « Création d'un comité départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté »

Circulaire relative à la mise en place des parcours éducatifs de santé pour les territoires publiée au BOEN n°5 du 4 février 2016

### PROGRAMMES

Un projet d'académie axe 4 : instaurer un climat scolaire favorable à la réussite des élèves

Un partenariat avec l'Agence régionale de santé, la Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, la Préfecture de région.

Des priorités de santé : Addictions ; Sexualité ; Activité physique et nutrition ; Promotion du bien être

### CONTEXTE

- Un grand territoire, ruralité et difficultés d'accès à la prévention et au soin
- Des enjeux de santé publique
- Des inégalités sociales de santé

### PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES

Apporter des témoignages s'intégrant dans des parcours éducatifs de santé. Il s'agit d'illustrer par un propos, une expérience, un domaine de la prévention dans un contexte scolaire. Le rôle du témoignage ne peut être à soi seul l'action de prévention.

### EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION

Addictions : un acteur de la prise en charge, un bénévole associatif, un témoin de son parcours personnel, peuvent par leur expérience, leur constat, leur témoignage, apporter des éléments de discussion, excluant tout jugement de valeur et /ou moral. Cadre du débat citoyen.



## DOMAINE :

Histoire et mémoire

### CADRE INSTITUTIONNEL

Ces actions sont définies chaque année au sein du Programme prévisionnel des actions éducatives : <http://eduscol.education.fr/cid47920/programme-previsionnel-des-actions-educatives.html>

Elles trouvent leur dimension officielle dans le cadre des programmes, piloté par la [direction générale de l'enseignement scolaire](#) avec l'expertise et le concours de [l'Inspection générale de l'Éducation nationale](#).

Elles s'inscrivent également dans le nouveau parcours citoyen : <http://www.education.gouv.fr/cid85644/onze-mesures-pour-un-grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

### PROGRAMMES

Adossée à l'enseignement de l'histoire en classe, l'Institution scolaire participe à la politique de mémoire, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble. Il ne s'agit pas pour autant de les confondre, mais d'aller de l'une à l'autre, de les allier en les distinguant.

L'histoire, c'est la recherche de la vérité. La mémoire, c'est le respect de la fidélité porté par des groupes vivants. Pour les enseignants, la mémoire est enseignée comme objet d'histoire, avec les regards croisés d'une méthode historique qui permet de distinguer les mémoires, individuelles et collectives, selon les espaces et les temps historiques

Le dialogue entre histoire et mémoire(s), bien qu'initié en collège est approfondi de manière très explicite au niveau du lycée, dès la classe de seconde.

En complément des enseignements, en particulier celui de l'histoire, à l'école et au collège ainsi qu'au lycée, les journées commémoratives, les visites des sites mémoriels et, plus globalement, toutes les actions éducatives menées dans le domaine de la mémoire constituent des moyens privilégiés pour mener ce travail pédagogique visant notamment à faire acquérir aux élèves les repères de l'histoire à laquelle ils appartiennent et valeurs de la République qui fondent leur École.

Le pilotage de ces actions est assuré au niveau académique par le référent mémoire et citoyenneté qui assure la coordination des différentes actions, sous l'autorité du recteur.

### CONTEXTE

Face à une montée en puissance des revendications mémorielles et/ou communautaires, il convient d'aider les élèves à distinguer ce qui relève de l'essentiel, du vivre ensemble au sein d'une Nation et d'une République.

Les démarches sollicitant un dialogue entre histoire et mémoire(s) permettent aux élèves de mieux appréhender la place de la mémoire dans la construction du fait historique et de mieux comprendre la

complexité du monde dans lequel ils vivent. C'est dans ce registre que peut intervenir la réserve citoyenne.

## **PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES**

La question centrale est bien de mettre en relief la différence fondamentale entre les concepts d'histoire et de mémoire. Loin d'être des synonymes, tout les oppose mais cette opposition devient une complémentarité essentielle dans les démarches scientifique, didactique et pédagogique.

On conseillera vivement aux réservistes citoyens de s'approprier les approches conceptuelles proposées par Pierre Nora.

Pierre Nora, « Entre Mémoire et Histoire. La problématique des lieux », in Les lieux de mémoire, I. La République, (Pierre Nora dir.), Paris, NRF/Gallimard, collection « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, p XIX-XX.

## **EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION**

- ▶ Intervenir en amont des grandes dates mémorielles (11 novembre, 8 mai etc.) en vue de donner du sens à un déplacement des élèves vers un lieu de mémoire (monument aux morts en particulier).
- ▶ Témoigner dans le cadre du concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)
- ▶ Accompagner les autres concours qui accordent une place importante à la mémoire (abolition de la traite des noirs, de l'esclavage etc.)
- ▶ Témoigner au sein d'une démarche relative à l'enseignement de la Shoah et des génocides.
- ▶ Inscrire l'intervention dans le cadre du cycle commémoratif des deux guerres mondiales
- ▶ Une large typologie d'interventions en classe s'inscrit dans ce registre car la notion de mémoire concerne également des événements et/ou des faits plus récents (explosion AZF, attentats etc.)

**DOMAINE** : Actualité, médias, réseaux sociaux

## Éducation aux médias et à l'information

### **CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS**

- ▶ Signature d'une convention sur l'éducation aux médias entre les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture. Objectifs : favoriser les projets, développer les partenariats, former les enseignants
- ▶ Nouveaux programmes du collège et dispositifs de pédagogie de projet tels que les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires

### **PROGRAMMES**

L'éducation aux médias et à l'information est désormais inscrite dans les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire, du CP (début du cycle 2) à la 3<sup>e</sup> (fin du cycle 4) et apparaît dans de nombreuses disciplines (français, histoire-géographie, sciences économiques et sociales, langues...).

Les points les plus abordés : la lecture et l'écriture, l'expression écrite et orale, l'analyse de l'image, savoir chercher une information, savoir l'utiliser et la valider (contenu, objectivité, source), savoir produire et publier soi-même de manière responsable. Connaître les enjeux et les mutations induits par la nouvelle société de l'information (circuit de l'information, réseaux sociaux, nouvelles pratiques médiatiques).

Au lycée général, technologique et professionnel : Un thème du programme en EMC (Enseignement moral et civique) est intitulé « les enjeux de la société de l'information ».

En seconde professionnelle : un objet d'étude du programme de français est consacré à « la construction de l'information » autour de trois questions : « Les médias disent-ils la vérité ? », « Comment s'assurer du bien-fondé d'une information ? » et « Peut-on vivre sans s'informer ? ».

### **CONTEXTE**

L'attentat de janvier 2015 à Charlie Hebdo puis ceux de novembre dernier ont remis en avant 2 choses essentielles :

- ▶ l'importance de la liberté d'expression mais aussi l'encadrement de ce droit et la notion des droits et devoirs liés à l'expression et à la publication
- ▶ le problème des rumeurs et fausses informations et la nécessité de s'interroger sur la validité de l'information

### **PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES**

- ▶ la construction et le circuit de l'information notamment à l'heure des réseaux sociaux
- ▶ la déontologie et le métier du journaliste
- ▶ la liberté d'expression, enjeux et cadres

- l'écriture de presse et l'écriture multimédia
- rôle et enjeux de l'image

## **EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION**

- Interventions dans les classes sur les métiers du journalisme ; interventions dans le cadre de la semaine de la Presse. Accompagnement de projets : création d'un journal, d'une webradio par exemple.

## DOMAINE :

Valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité)

## CADRE INSTITUTIONNEL ET DISPOSITIFS EXISTANTS

Article L 111-1 du code de l'Éducation « Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. Le service public de l'éducation fait acquérir à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité. »

Les Onze mesures de la grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République, 22/1/2015.

<http://www.education.gouv.fr/cid85382/grande-mobilisation-de-l-ecole-pour-les-valeurs-de-la-republique.html>

Le parcours citoyen, nouveau parcours éducatif de l'école élémentaire à la terminale :

<http://www.najat-vallaud-belkacem.com/2015/01/23/le-parcours-citoyen-de-lecole-elementaire-a-la-terminale-apprendre-les-valeurs-de-la-republique/>

Comité d'éducation à la santé et à la Citoyenneté, Heure de vie de classe, Instances de représentation des élèves : conseils d'enfants, conseil de la vie collégienne, conseil de la vie lycéenne

## PROGRAMMES

La formation de la personne et du citoyen fait partie du **socle commun de connaissances, de compétences, et de culture** : « Ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles » (BOEN n°17 du 23 avril 2015)

**L'Enseignement moral et civique** vise à construire « les quatre dimensions de ce que doit être une culture morale et civique : la formation d'une conscience morale, la compréhension du rôle de la règle et du droit, l'exercice du jugement critique, le sens de l'engagement » de l'école primaire à la terminale. « Ces valeurs sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la solidarité, l'esprit de justice, le respect et l'absence de toutes formes de discriminations. »

(Bulletin officiel spécial n°6 du 25 juin 2015)

<http://eduscol.education.fr/cid92403/l-emc-principes-et-objectifs.html>

**L'éducation à la citoyenneté, la transmission des valeurs de la République** sont transversales à l'ensemble des enseignements. Elles s'appuient sur des savoirs et des pratiques. Toutes les disciplines mettent en œuvre un apprentissage concret du respect d'autrui, du respect des règles et de l'apprentissage de la loi comme garante du vivre ensemble.

## CONTEXTE

La loi de refondation de l'école de juillet 2013 met l'accent sur la nécessité d'une transmission des valeurs républicaines qui sont la condition de notre capacité à vivre ensemble. La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 est affichée de manière lisible au sein de tous les établissements

scolaires publics ou privés (loi d'orientation pour la refondation de l'École) et des centres de formation d'apprentis (loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale). Ils apposent également tous sur leur façade la devise de la République, le drapeau tricolore et le drapeau européen. La Charte de la laïcité à l'École est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics.

À la suite des attentats de Janvier 2015, l'Éducation Nationale se mobilise avec ses partenaires pour transmettre la citoyenneté, le vivre ensemble, la notion de respect d'autrui, de dignité de l'être humain.

## **PROBLÉMATIQUES DES DEMANDES**

Pour la transmission des valeurs républicaines et de la laïcité, du développement de la citoyenneté et de la culture de l'engagement, les réservistes peuvent être sollicités sur les questions suivantes :

- ▶ La citoyenneté, les droits et les devoirs, la notion d'intérêt général, les valeurs qui forment les sous-basements de la République.
- ▶ Les enjeux de la laïcité à l'école, hors l'école
- ▶ Le triptyque républicain : Comment ces « trois mots magiques de nos frontons » (Mona Ozouf) font-ils sens pour notre société ? Quelle est leur profondeur historique ? leur actualité ?
- ▶ L'égalité, la lutte contre les discriminations dans différents secteurs publics ou professionnels
- ▶ La notion d'engagement et de bénévolat

## **EXEMPLES DE TYPES D'INTERVENTION :**

### **Accompagner la construction de compétences sociales et civiques**

- ▶ Témoigner du fonctionnement de la vie publique, des institutions, de la justice ; d'une expérience professionnelle sur le respect et la promotion des valeurs républicaines.
- ▶ Participer à la préparation de concours et prix nationaux (Parlement des enfants ; Coupe nationale des élèves citoyens) ; à la réalisation de projets collectifs qui favorisent la coopération et la prise de responsabilité et l'autonomie des élèves, dans le cadre du projet d'école ou d'établissement ; à des forums lycéens sur les valeurs républicaines.
- ▶ Co-animer des débats sur la tolérance, l'acceptation de la différence, de l'altérité et du pluralisme des opinions, le refus des discriminations ; sur les droits de l'homme.
- ▶ Participer à la formation des délégués, à l'animation des Conseils de Vie Collégienne et des Conseils de Vie Lycéenne
- ▶ Intervenir à l'occasion des temps de commémoration : Journée du 9 décembre, anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, Semaine d'éducation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique.html>

<http://www.ac-toulouse.fr/pid29951/citoyennete.html>